Motion no 104.

Qu'on modifie le projet de loi C-72, en supprimant l'article 77.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le Président: Conformément au paragraphe 114(11) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

• (1900)

Le vote suivant porte sur la motion nº 106.

M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox et Addington) propose:

Motion no 106.

Ou'on modifie le projet de loi C-72, en supprimant l'article 78.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les non l'emportent.

Je déclare la motion rejetée.

(La motion nº 106 est rejetée.)

M. le Président: Le vote suivant porte sur la motion n° 106A.

M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox et Addington) propose:

Motion no 106A.

Qu'on modifie le projet de loi C-72, en supprimant l'article 79.

Les langues officielles—Loi

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les non l'emportent.

Je déclare la motion rejetée.

(La motion nº 106A est rejetée.)

M. le Président: Le vote suivant porte sur la motion n° 107.

M. Bill Vankoughnet (Hästings—Frontenac—Lennox et Addington) propose:

Motion no 107.

Qu'on modifie le projet de loi C-72, en supprimant l'article 80.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les non l'emportent.

Je déclare la motion rejetée.

(La motion nº 107 est rejetée.)

M. le Président: Le vote suivant porte sur la motion no 108.

M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox et Addington) propose:

Motion no 108.

Qu'on modifie le projet de loi C-72, en supprimant l'article 81.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.